



Fiche terminologique n°71

TERME ÉTUDIÉ : **remedial class**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **corrective class; remediation class**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire : enfance en difficulté

DÉFINITION : "A class, usually containing fewer pupils than a usual class, for children who need extra and special help on account of specific or general learning difficulties."

CONTEXTE : "Math 8 and 9 remedial class to implement numeracy strategies."

TERME ÉTUDIÉ : **classe d'appoint**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **classe d'orthopédagogie**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **classe de rattrapage; classe de récupération**

DÉFINITION : « Classe spéciale ayant pour objet de favoriser la réinsertion, en classe ordinaire, d'élèves en situation d'échec ou présentant des retards scolaires.»

CONTEXTE : 1-«Les élèves placés en classe d'appoint le sont en raison de troubles mineurs causés, entre autres, par un retard de maturation, un blocage affectif, une déficience physique, intellectuelle ou sensorielle.»

2-« Offrir un service d'aide orthopédagogique aux élèves en difficulté d'apprentissage en lecture et en écriture (classe d'appoint en français au 2^e cycle, clinique de lecture, dénombrement flottant). »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «classe de récupération», car la récupération désigne l'action de rentrer en possession de ce qui a été perdu. Or, une lacune ou déficience peut être comblée, mais non récupérée. Le Réseau écarte le terme «classe de rattrapage» dont le sens est trop restreint par rapport à la définition puisqu'on ne peut rattraper qu'un retard et non une déficience.

Le Réseau retient et recommande le terme «classe d'appoint» et le synonyme«classe d'orthopédagogie» , recommandé par l'Office de la langue française du Québec, qui correspondent à la définition.

DATE DE RÉDACTION : août 1989